

Le plan d'action national alcool a pris un coup dans l'aile

Que se passe-t-il donc du côté de la ministre fédérale de la Santé, Maggie De Block, à propos du très attendu Plan d'action national alcool ? Alors que, à l'initiative de la Fondation contre le cancer, février est consacré à l'opération « Tournée minérale » (un mois sans boire d'alcool), les Wallons et les Bruxellois s'impatientent. « Plus rien ne bouge », nous dit la députée wallonne PS Déborah Geradon. « C'est interpellant, le temps qu'il faut à la ministre de la Santé publique. Avec la Tournée minérale, on voit qu'il y a un vrai intérêt du public pour ce sujet. »

M^{me} Geradon avait interpellé le ministre wallon de la Santé, Maxime Prévot, voici deux mois. Et déjà, celui-ci, rappelait plusieurs principes. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), « une action doit concerner 10 domaines d'actions. » Parmi eux : l'offre d'alcool, le marketing des boissons alcoolisées, les politiques de prix.

JEUNES CIBLÉS

Le ministre wallon le rappelle : « De nombreuses mesures qui avaient pour objectif de réduire l'accessibilité des boissons alcoolisées ont été rejetées par le gouvernement fédéral, alors qu'elles sont recommandées par l'OMS et qu'elles ont fait la preuve de leur efficacité ». Les demandes de la Wallonie ne sont pas extravagantes, elles ont pour but de protéger les jeunes. Des jeunes qui sont la cible privilégiée de campagnes de marketing de la part de producteurs d'alcool. Et on ne parle pas ici de bière, mais d'alcools durs. Que veut la Wallonie ? « Tout d'abord, la clarification de la loi sur l'interdiction de la vente de spiritueux aux moins de 18 ans. La définition d'un spiritueux est en effet trop complexe pour être comprise par les vendeurs, les serveurs ou les clients, ce qui rend cette partie de la loi inapplicable », dit M. Prévot. « Nous avons également demandé l'interdiction de la vente de boissons alcoolisées dans les distributeurs automatiques parce

que cette accessibilité de l'alcool sans contrôle est évidemment incohérente avec l'interdiction de la vente d'alcool aux moins de 16 ans et de spiritueux aux moins de 18 ans. La dernière mesure demandée était l'interdiction du marketing. »

Plus globalement, déplore-t-on en Wallonie, « la politique actuelle en matière d'alcool pose problème : les actions de prévention de la consommation d'alcool auprès d'élèves ou d'étudiants sont potentiellement entravées par la publicité et le marketing. »

Des interpellations ont également eu lieu au parlement francophone de Bruxelles. Déborah Geradon nous annonce que le PS va questionner la ministre De Block au fédéral. « Nous voulons mettre une pression maximale sur la ministre pour qu'elle bouge enfin. »

Chez Maggie De Block, on confirme qu'en effet le plan alcool se discute en intercabinets, mais on ne donne pas d'échéance pour un atterrissage du dossier. ●

BENOÎT JACQUEMART